

# Compte-Rendu de Réunion des Cercles Constituants

**Date** : 30/09/2019

**Lieu** : Café « Le Danube »

## **Participants** :

- Claire
- Clément
- Florence
- Frédéric
- Gwenola
- Louis
- Serge

## **Echanges** :

### ***Approbation du CR***

La réunion a démarré par l'approbation du CR de la réunion précédente. Le CR est approuvé.

### ***Questions pratiques***

Suite à cela deux remarques d'ordre pratique ont été émises :

1/ Il faudrait que nous ayons tous la liste de diffusion contenant les mails des différents membres des Cercles Constituants.

2/ Il faudrait éviter à l'avenir de se réunir dans un café, ça n'est pas l'idéal – bruit, télévision, etc. En l'occurrence « Le Danube » était plutôt calme ce soir-là et nous étions peu nombreux donc cela a fait l'affaire – et nous n'avons pas mieux donc merci encore à la personne qui nous a trouvé cette salle ! Mais pour la prochaine fois une véritable salle de réunion type Maltais Rouge ou autre serait à privilégier.

### ***Présentation Clément***

Clément a pris la parole pendant une dizaine de minutes pour répondre à la question « Pourquoi ne sommes-nous pas en démocratie ? ».

Les principaux points de l'argumentation étaient les suivants :

1. *Nos institutions ne garantissent en rien des décisions publiques conformes à la volonté générale et ce pour différentes raisons :*
  - a. *Dans le système actuel nous ne sommes pas citoyens mais uniquement électeurs. Tout l'exercice démocratique se réduit aux élections et nous n'avons donc pas de*

*moyens d'expression directe - telles que le Référendum d'Initiative Citoyenne ou le tirage au sort de simples citoyens dans les instances décisionnelles.*

- b. De plus les élections en question sont biaisées car :*
  - i. Les électeurs ne disposent généralement pas des connaissances de base relatives aux grandes thématiques dont il est question à l'occasion de ces élections. En effet les sujets économiques, sociaux, géopolitiques, environnementaux ou encore institutionnels ne sont pas abordés ou presque dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire.*
  - ii. Les électeurs sont désinformés par des médias partiaux. En effet les médias publics sont soumis à l'exécutif via la nomination des présidents de France Télévision et Radio France par le président de la République et les médias privés sont soumis à l'oligarchie financière via leurs actionnaires (9 milliardaires détiennent 90% de la presse privée) et leurs publicitaires.*
  - iii. La campagne électorale elle-même est faussée car il n'y a pas d'égalité réelle des conditions entre les différents candidats : couverture médiatique déséquilibrée, sondages auto-réalisateurs, etc.*
  - iv. Enfin le mode de scrutin lui-même est biaisé, typiquement avec l'absence de proportionnelle aux législatives qui fait que des forces pesant 20 ou 25% de l'électorat (LFI ou RN) n'ont qu'une poignée de députés.*
- c. A cela s'ajoute le fait que les élus, une fois au pouvoir, n'ont pas l'obligation d'appliquer réellement le programme sur la base duquel ils ont été élus et ne peuvent aucunement être révoqués.*

*→ Finalement nous sommes donc cantonnés à un rôle d'électeur, les élections en question sont biaisées, et ceux qui en sont issus n'ont de plus aucune obligation vis-à-vis de ceux qui les ont élus.*

- 2. A tout cela s'ajoute le fait que nos dirigeants, même s'ils étaient réellement représentatifs de la volonté populaire, n'auraient de toute façon pas les moyens d'appliquer concrètement une politique conforme à l'intérêt général **dans le contexte actuel**. En effet l'insertion de notre pays dans l'Union Européenne et dans la zone euro nous prive de toute politique budgétaire et monétaire, et de toute possibilité de réguler les flux de marchandises et de capitaux à nos frontières. Nos dirigeants n'ont donc plus aucun moyen d'action significatif permettant d'influer concrètement sur les conditions économiques et sociales du pays. Pire : notre insertion dans la mondialisation néolibérale nous oblige à être attractifs à l'égard des investisseurs, ce qui interdit toute mesure susceptible de leur nuire. Nous ne pouvons alors plus délibérer librement du niveau de fiscalité sur le capital, les sociétés ou encore le patrimoine que nous souhaiterions voir mis en œuvre. Cette même mondialisation nous oblige en outre à être compétitifs vis-à-vis des autres économies du globe, ce qui implique de minimiser les contraintes « pesant » sur nos entreprises nationales et donc interdit toute nouvelle législation sociale ou environnementale digne de ce nom, paralysant ainsi des pans entiers du débat public.*
- 3. Enfin quand bien même aurions-nous une réelle démocratie politique nationale, celle-ci s'arrêterait néanmoins à la porte de l'entreprise. En effet les entreprises sont aujourd'hui des*

*structures autoritaires basées sur une hiérarchie pyramidale de type féodal et sur une élection du conseil d'administration par l'assemblée des actionnaires selon un suffrage censitaire (une action = une voie). Cela n'a rien de démocratique. Or c'est dans de telles structures que le salarié français moyen passe 8 heures par jour.*

*Pour ces trois grands ensembles de raisons nous ne sommes pas en démocratie réelle aujourd'hui en France.*

### **Discussions**

De nombreuses discussions ont suivi cette intervention et plusieurs éléments destinés à compléter ce panorama initial ont été proposés :

- Concernant le système éducatif le problème n'est pas uniquement le contenu, mais aussi la méthode. On insiste trop sur le « par cœur », on met en avant la compétition, la sélection, on inculque la soumission aveugle à l'autorité. On n'enseigne pas assez l'esprit critique, le questionnement, la coopération, la curiosité, l'autonomie. Tout cela nuit également à la formation de citoyens dignes de ce nom.
- On peut interroger le rapport entre la nation et ses territoires constitutifs et se demander si notre pays n'est pas trop centralisé - pas trop « jacobin » diraient certains. Quelle que soit la façon dont on l'envisage, la question de l'articulation du national et du local est en effet centrale en démocratie. (*Remarque : cette question a fait débat entre nous, notamment l'emploi du terme « jacobinisme ».*)
- La question des forces de l'ordre a également été mise en avant : comment en démocratie, pourrions-nous garantir un emploi des forces de police qui soit conforme à la volonté populaire et non pas utilisé pour la réprimer comme c'est le cas aujourd'hui ?
- Enfin il ne faut pas oublier la question des libertés individuelles, libertés qui tendent aujourd'hui à régresser dans notre pays, par exemple en matière de liberté d'expression ou de manifestation.

Un débat a également été initié concernant de possibles solutions à certains des verrous antidémocratiques évoqués ci-dessus. Clément a notamment présenté brièvement certaines de ses propositions alternatives (détaillées dans son livre « Système contre Système ») concernant une possible articulation de l'élection et du tirage au sort, et concernant l'institutionnalisation de moyens de contrôle obligeant les élus à appliquer leur programme. Différentes remarques et objections en ont découlé, notamment sur la légitimité de représentants tirés au sort et sur la façon de les former, ainsi qu'autour du mandat impératif pour des représentants élus.

Enfin il a été dit qu'un tri allait devoir être soigneusement opéré entre les différents sujets évoqués ce jour, afin de distinguer ce qui relève du constitutionnel et ce qui n'en relève pas, et de garder ainsi à l'esprit notre objectif commun.

Une façon de prendre le problème serait, pour chacun de ces « verrous antidémocratiques », de voir quelles solutions pourraient leur être opposées et comment cela pourrait alors se traduire par des articles dédiés dans une constitution. (Si aucun article ne s'en déduit simplement alors c'est qu'à l'inverse le sujet n'est pas constituant.)

## **Décisions**

Sur la base des discussions du jour, une première liste de « verrous antidémocratiques » a été établie. Ces verrous sont résumés dans le tableau ci-dessous.

<b>N°</b>	<b>Intitulé</b>
1	La démocratie se résume aujourd'hui à l'élection (pas de RIC ni de tirage au sort)
2	Les électeurs ne sont pas correctement formés par le système éducatif (contenu & méthode)
3	Les électeurs ne sont pas correctement informés par les médias
4	Les campagnes électorales ne garantissent pas l'équité entre les candidats
5	Les campagnes portent essentiellement sur les candidats et non sur les programmes
6	Le mode de scrutin est biaisé (absence de proportionnelle)
7	Les élus ne sont pas légalement obligés d'appliquer leurs programmes
8	Pas de souveraineté économique & sociale dans le cadre de l'UE & de la mondialisation
9	Les salariés travaillent dans des structures non-démocratiques : les entreprises
10	Les forces de l'ordre sont utilisées pour réprimer le peuple et non pour le protéger
11	Les libertés d'expression et de manifestation régressent
12	Les régions peuvent souffrir d'un excès de centralisation

Désormais l'idée serait de consacrer les 3 ou 4 prochaines séances à aborder 2 ou 3 verrous à chaque fois.

Chaque verrou serait traité de la façon suivante :

- Constat quant au dysfonctionnement actuel
- Proposition de solution
- Résumé de cette proposition en un / des articles de constitution (si pertinent, si non le sujet est classé « non constituant »)

Nous proposons aux différents membres des Cercles Constituants de voter pour les deux « verrous » qu'ils souhaitent voir abordés en priorité lors de la prochaine réunion, et ce via un sondage en ligne. Les deux verrous ayant le plus de voix seront abordés en détails la prochaine fois.

La prochaine réunion aurait lieu la première semaine de novembre, le jour exact étant à définir via un « Framadate ».

*Compte-Rendu rédigé par Clément pour les Cercles Constituants, sur la base des notes prises en séance par les différents participants.*